Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 30 (1938)

Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

30me année | Août 1938 | No 8

Les organisations syndicales suisses en 1937.

Après six ans de crise, 1937 a été la première année de reprise économique, mais d'une reprise qui ne s'est pas étendue à tous les domaines de l'économie. Elle s'est limitée avant tout à l'industrie d'exportation et à l'hôtellerie. Quoi qu'il en soit, le nombre des salariés occupés a considérablement augmenté. Le recensement dans les fabriques, effectué en septembre 1937, indique 360,000 ouvriers et ouvrières contre 310,000 seulement à la même époque de l'année précédente. Par contre, comparativement à 1936, le nombre des chômeurs accuse une diminution de 22,000 personnes seulement en moyenne. Nous ne sommes pas en mesure de vérifier lequel de ces deux chiffres se rapproche davantage de la réalité. Il est probable qu'en procédant à une estimation moyenne et en admettant une amélioration du degré d'occupation de 33,000 à 40,000 ouvriers nous nous rapprocherons davantage de la réalité. Selon les indications des caisses de chômage, le chômage total de leurs membres a diminué de 13,2 pour cent en moyenne en 1936 et de 9,9 pour cent en 1937. Le chômage partiel a reculé de 5,3 et de 2,5 pour cent.

L'amélioration de la situation économique n'a pas laissé de favoriser le développement des organisations syndicales. L'effritement des effectifs constaté au cours des années de crise a pris fin parallèlement au recul du chômage; l'amélioration du degré d'occupation a entraîné une augmentation du nombre des membres des organisations syndicales. Il va sans dire que cet accroissement de l'effectif demeure limité aux fédérations qui recrutent leurs membres dans les industries qui ont bénéficié de la reprise économique et dans lesquelles le nombre des salariés a augmenté. Par contre, dans les organisations qui groupent le personnel des services publics, la régression des effectifs s'est poursuivie, les administrations et entreprises publiques continuant de réduire leurs